

JE VEUX DEVENIR PROPRIÉTAIRE

Par où commencer?



SOCIÉTÉ D'ÉPARGNE
DES AUTOCHTONES
DU CANADA

La SÉDAC vous accompagne à toutes les étapes vers la concrétisation de votre rêve.



Étape 1

Évaluez votre situation financière

Avez-vous un
revenu stable?

Avez-vous l'habitude
d'épargner?

Quels sont vos
antécédents de crédit?

Pour vous aider à analyser tout cela, il n'y a pas meilleur outil qu'un budget! Vous pourrez ainsi prendre le contrôle de vos finances personnelles et mieux planifier pour assurer l'atteinte de vos objectifs.



Faites
votre budget



Déterminez
quel prix vous
avez les moyens
de payer



Communiquez
avec nous

info@lasedac.ca
418 842-8851
1 866 300-2745



Étape 2

Présentez-nous votre projet afin d'obtenir un prêt pré-approuvé

Le formulaire de demande de prêt sert à déclarer l'ensemble de vos revenus, l'ensemble de vos actifs (ce que vous possédez) et l'ensemble de vos passifs (dettes). L'élaboration de votre budget vous sera utile pour remplir celui-ci.



Étape 3

Réfléchissez au projet qui vous fait rêver et à vos besoins actuels et futurs

Un Duplex? Une mini habitation écoresponsable?
Quelle est la dimension idéale? Combien de chambres? Une ou deux salles de bains?
Prévoyez-vous avoir des enfants bientôt?



Étape 4

Déterminez votre projet et passez à l'action!

Souhaitez-vous acheter une maison existante qui vous plaît?
Faire construire votre maison de rêve? Rénover la vôtre?

L'avenir vous appartient!

JE VEUX DEVENIR PROPRIÉTAIRE

Les étapes à suivre :

Afin de nous permettre d'analyser votre demande de financement, veuillez suivre les étapes suivantes :

1 Compléter le formulaire « Demande de financement immobilier » disponible en ligne : www.habitationpremieresnations.ca/demande

2 Joindre tous les documents requis afin de valider les informations contenues dans le formulaire de demande de financement

Documents à soumettre

Concernant le projet :

- 3** Validation du coût de projet (sauf pour les demandes de pré-autorisation) :
- 3.1** Soumissions (s'il s'agit d'un projet de construction ou de rénovation)
 - 3.2** Contrat de vente ou promesse d'achat (dans le cas de l'achat d'une résidence existante)
 - 3.3** Preuve de mise de fonds (si applicable)

Concernant l'emprunteur et co-emprunteur :

4 Carte de statut d'Indien, carte d'assurance maladie ou permis de conduire

- 5** Validation des revenus (selon la situation) :
- 5.1** Talon de paie récent
 - 5.2** Avis de cotisation de l'année précédente
 - 5.3** Autres, s'il y a lieu

Validation des actifs :

6 **6.1** Relevés bancaires et portrait financier de l'institution financière

Validation des passifs :

- 7** **7.1** Relevés de cartes de crédit
- 7.2** Relevés de l'ensemble des prêts actuels (auto, moto, roulotte, meubles, etc.)
- 7.3** Relevés de marge de crédit
- 7.4** Détails des autres engagements (caution, pension alimentaire, impôt à payer, etc.)
- 7.5** Autres, s'il y a lieu